

23 février 1916.

24 -

25 -

26 -

La relève montante part à cheval à 14^h. cadres :
Cap^{me} Suffer - Lieut^e Girardon, S. Lieut^e
Grégoire et Pined.
Le Lieut^e Cozy relève rentré au cantonnement
avec la relève descendante à 22^h.

27 -

28 -

Le chasseur Amonz du 1^{er} B^{co} est tué
par un éclat d'obus à son poste de guetteur
à P. A. 5.

29 -

1^{er} Mars.

Le Cap^{me} Suffer passe à l'E. M^{ce} de la D^{co} en
remplacement du Cap^{me} de Montal qui passe
au régiment et prend le commandement du
9^e B^{co}. Le Comd^e Vételay passe à l'E. M^{ce}
du 3^e C. C.

2 -

3 -

Le médecin auxiliaire Picon revient des tranchées

avec le personnel du service médical fourni par le régiment.

11- Arrivée de 23 chevaux venant de Nieme

5- Le Colonel relevé au Q¹ rentre au cantonnement

6- Le régiment reçoit l'ordre de se tenir prêt à quitter ses cantonnements le lendemain

7- Départ à 10^h Stinivaine, Dombasle, Rodières, aux Salines, Saffais, St. Mand. Bayon qui cantonne l'É. M^{or}. Le 1^{er} 1/2 rég^t va à Briemontcourt, le 3^e Es^{con} à Haigneville, le 4^e Es^{con} à Virecourt.

8- Arrivée du M^{aj} G. L^{ie} Poidebard et de 4 hommes venant du dépôt.

9- La relève montante est enlevée en camions autot à Bayon à 11^h 30. cadres: G^m Mercadier, L^{ie} de la Merx, Lieut^e Imbert, Auranson, Castanié. La relève descendante rentre en autot vers minuit

11-

12-

13-

Le 2^e Es^{con} quitte Briemontcourt pour aller cantonner à Froville

14-

15-

Le docteur Simassel part aux tranchées avec le personnel ordinaire du service médical

16-

Le Cr^e Carvalli^e relevé au Q¹ rentre au cantonnement. L'infirmer Cocolomb est blessé par un éclat d'obus étant au poste de secours

17-

18-

Le chasseur Aimez est cité à l'ordre du rég^t

19-

20-

21-

La relève montante est enlevée en camions autot à Bayon à 15^h. cadres: G^m Dumais.

Lieut^{ts} Blondeau, Carpentier, de la
Jonquière, J. L. Charvin - V. Cozon -
La relève descendante rentre en autos vers
minuit

30-

31-

1^{er} Avril 1916

2

La relève montante est enlevée en camions
autos à Bayon à 15^h cabus. C^{pt}
Leenhardt, Lieut^{ts} de la Muré, Valuy -
Lieut^{ts} d'Amières -
La relève descendante rentre en autos vers
minuit.

3-

4-

5-

6-

7-

8-

9-

Par suite d'une modification dans la
répartition des chasseurs cyclistes au Q 1
le 11^{ème} Hussards est chargé de tenir P. A. 1^{er}
et le régiment prend P. A. 4^{ème} et P. A. 5 -
Le Docteur Vignat rentre avec la
relève descendante du service médical du rég^t.

Le régiment envoie 1 s. off. et 7 hommes
à un détachement de travailleurs que la
D^{em} fournit à la ferme Nortreau, ces
hommes sont relevés par le rég^t tous les
huit jours -

Arrivée de 12 chevaux venant de Vienna -
La D^{em} est relevée sans son service et au

22-

23-

24-

25-

26-

27-

28-

29-

secteur par la 33^{ème} D.I. En conséquence tous les éléments du régiment détachés au secteur rentrent en autos ou minibus.

Pendant l'occupation du secteur, les tranchées que tenait le régiment ont été plus ou moins bombardées tous les jours d'obus de tous calibres; de nuit quelques patrouilles allemandes sont venues parfois jusqu'aux fils de fer et ont été facilement repoussés à coup de carabines. Il n'y a eu aucun incident important à signaler.

Le régiment reçoit l'ordre de se tenir prêt à quitter ses cantonnements le lendemain pour aller dans la région de Charmes.

Départ de Bayon à midi. Itinéraire : Vrecoeurl, Bainville aux Miroirs, Griffport. Le 1^{er} E.M.^o va cantonner à Xaronnval, le 1^{er} B.^o à Hergugney, le 2^e à Avrainville, le 3^e à Marainville sur Mason, le 4^e à Bettezey.

La 6^e D.C. est appelée à fournir 400 cavaliers à pied pour rouler avec les escadrons du Groupe légé de la 9^e D.C. et 1000 cavaliers à pied comme travailleurs en forêt de Parroy.

La relève aura lieu tous les six jours. En conséquence le régiment fournit 175 travailleurs avec 1 capitaine et 2 officiers.

Une partie de ce détachement est enlevé en camions autos à Hergugney à 13 h : L^t Girardot, 20 hommes, médecin auxiliaire Picon.

Le reste du détachement de travailleurs est enlevé en camions autos à 13 h sans les cantonnements, cadres : C^o de Montal - S^t L^t Prinet.

Instruction

Arrivée de 12 chevaux et de 6 hommes venant de Vierne.

— 15 —
— 16 —
— 17 —
— 18 —
— 19 —
— 20 —
— 21 —

Par suite d'un changement de répartition des cantonnements de la brigade le village d'Avrainville est enlevé au rég^t. Le 2^e E.^o est alors cantonné : 2 pelotons à Marainville sur Mason, 1 à Hergugney et 1 à Xaronnval.

22 -

Instruction

23 -

"

24 -

Instruction - Les relèves montante des travailleurs de la Forêt de Parroy est entré en camions autos dans ses cantonnements à midi. Cadres: C^{pt} Mercadier, S^r Rigon, A. Auranson. Les relèves descendante rentre de même à 22 h.

Le Mat de S^r Lamouche est tué par l'éclatement d'un engin de tranchées au cours de grenadiers de Hainville.

25 -

Instruction - Le Lieut^e Bastard est nommé capitaine.

26 -

La 6^e D.C changeant de zone de stationnement, le rég^t reçoit l'ordre de se tenir prêt à quitter ses cantonnements.

27 -

Départ de Larouval à 7 h. Itinéraire: Charmes, Portieux, Morville, Rehaingourt ou cantonnement l'E.M^{os}. A la 4^e Escon, le 3^e ra à Otoncourt, le 2^e à Fauconcourt et le 1^e à S^t Maurice p. Montagne.

Instruction

29 -

- id -

30 -

- id -

31 - Mai 1916

2 -

Instruction - Le C^{pt} de Bastard prend le commandement d'un escadron de mitrailleurs au G. Lévi de la 1^{re} D.

3 -

- id -

- id - Le Médecin-Major Simonet est fait chevalier de la Légion d'honneur. L'adjudant Allocis reçoit la médaille militaire.

4 -

Instruction - La relève montante des travailleurs de la forêt de Parroy est entré en camions autos dans ses cantonnements à midi. Cadres: C^{pt} Durmas, Lieut^e de la Jonguère, S^r Imbert.

Les relèves descendante rentre de même à 22 h.

5 -

Instruction -

6 -

- id - Le détachement de travailleurs de la ferme Morteau est relevé par des éléments de la 8^e D.C et rejoint le rég^t.

7 -

Instruction - Le L^t Blondeau passe L^t en premier au 3^e Escon.

8 -

Instruction -

9 -

- id -

10 -

- id -

11 -

- id -

- 12 - Instruction -
- 13 - — id —
- 14 - — id —
- 15 - — id — Le Mal des V^{rs} Lamouche est cité à l'ordre de la brigade.
- 16 - — id —
- 17 — id — La relève montant des travailleurs de la forêt de Parroy part à cheval de ses cantonnements à 9^h pour aller à la gare de Reville St-Maurice où elle prend le train à destination de Lunéville. De là elle est transportée en camions auto en forêt. Cadres : C^{pt} Leenhardt. S^{ts} Grégoire et Chauvin. La relève descendante rentre même à 23^h.
- 18 - Instruction -
- 19 - — id —
- 20 - — id —
- 21 - — id —

22 -

Instruction -

23

— id — Le S^r Lieut^e de réserve de Sallemard arrivé du dépôt, il est affecté au 1^{er} escadron.

24 -

— id —

25 -

— id — Le régiment est appelé à fournir jusqu'à nouvel ordre 25 travailleurs en forêt de Charmes pour le compte du génie du P.A.L.

26 -

— id —

27 -

— id — La 6^e D.C. est relevé de son service en forêt de Parroy en conséquence le détachement du rég^t rejoint ses cantonnements et 17^h en camions auto.

28 -

La 6^e D.C. relève demain la 59^e D.I. dans le secteur d'Érville (déjà tenu par la 2^e en février.)

Le secteur est divisé en deux sous-secteurs : Beathelémont. Limité au Sud par le Saroy au Nord par une ligne partant entre le P.A. 8 inclus. P.A. 9 exclus la corne Nord du bois de Beinamont inclus et la route Avracourt Valley.

Athieville limité au Sud par la ligne ci-dessus
au Nord par la ferme Rauzey
inclus. Lisière Est de la forêt de
Rauzey, le ruisseau d'Obéville.

Ces deux sous-secteurs sont divisés en
centres de résistance ou C.R qui ont en
avant d'eux des lignes continues de
tranchées ou P.A.

Le commandement du secteur est assuré par
le G^l de Dion, celui des sous-secteurs par
des colonels ou Lt^s C^{ols} et celui des C.R
par des chefs d'escadrons.

La relève aura lieu tous les douze jours.

Le rég^t fournit en conséquence au secteur :

un escadron pied à terre de 200^h cadres ;
C^{pt} de Montal - Lt^s Blondeau, de la
Mure, Valuy - Pl^{at} de Sallemard ;
16 télégraphistes ou signaleurs, 1 s^{off}.
vaque-mètre, 1 brigadier sapeur, 2

infirmiers 4 Porrencoardiens. Ce détachement
se rend à cheval à la gare de Roville où
il s'embarque à 11^h en train spécial pour
Luneville, de là des camions auto
doivent le mener au secteur.

La section de mitrailleuses du rég^t (équipée de
tir) est enlevée en camions auto à 6^h à
Rehaincourt, elle est détachée à P.A. 13
L'escadron pied à terre du rég^t remplace

Le 33^e s'inf^l dans le C.R 5 avec les
escadrons p. à terre du 2^e et du 14^e dragons.
Il est sous les ordres du Com^{te} Garnier
commandant le C.R 5 à Arracourt
Il est reparti jusque tout entier en première ligne
de la façon suivante : les 3/4 de l'effectif
occupent P.A. 9 (cavalerie de Vaudrecourt et
Lafinière d'Arracourt), le reste à
Arracourt, moitié au Petit Château
ou P.A. 10, moitié en réserve prêt à se
porter à la ferme de Vaudrecourt

31 -

1^{er} Juin 1916 -

La cavalerie est réorganisée sur de
nouvelles bases ; en conséquence le rég^t reçoit
l'ordre de créer une deuxième section de
mitrailleuses et de verser son escadron à pied
au 8^e cuirassiers à pied.

2

3

4

Une patrouille de 12 hommes sous les ordres
du C^{pt} de Montal et du Lt^s Blondeau
va reconnaître de nuit la partie du ruisseau
des Saules qui s'étend en avant des lignes de

P.A. 9; elle s'effectue sans incidents.

5- Les travailleurs de la forêt de Charmes cessent d'être fournis par le rég^t

6- La 6^e D.C change de zone de stationnement pour se rendre dans la région de Dombasle Lunéville. Départ du rég^t 6^h itinéraire: Essey-la-Côte, Vennezey, Remenoville, Morivillers, Landécourt, Charmois, Dameslevières, Dombasle, Sommeville ou cantonnement P.E.M. et le 1^{er} esc^{on} (avec 1^{er} esc^{on} de Hussards) le 2^e esc^{on} va à Hainval le 3^e à Crévic, le 4^e à Grandvezin.

7-
8- La relève du détachement aux tranchées se fait à cheval. Départ à 18 h cadres: C^o Mercadier, L^{ts} Carpentier, S^{rs} Castanié, d'Asnières. Le L^t Cozon va aux tranchées avec l'équipe de lui de sa section de mitrailleuses. Le rég^t fournit un détach^o de travailleurs à la ferme Morteau; 1 s'off. et 5 hommes.

9- La relève descendante rentre à 3^h soir les

chevaux de la relève montent -

10- Le rég^t échange 25 de ses chevaux contre 25 provenant des escadrons de réserve démontés par suite de la réorganisation de la cavalerie.

11-
12-
13- Un brigadier et 2 hommes arrivent du dépôt pour la 2^{em}e section de mitrailleuses

14- Les L^{ts} de réserve Villet et Cuvel passent du 7^{em}e cuirassiers à pied au rég^t et sont affectés le 1^{er} au 1^{er} esc^{on} le 3^e au 3^e esc^{on}

331. - PARIS ET LIMOULOUX. - IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE MILITAIRES HENRI CHARLES-LAVAUZELLE. - P. 335.

15-
16-
17-
18-
19- Le Lieut^e de Sallemard prend le commandement de la 2^{em}e section de mitrailleuses. Le C^o de Montal passe à l'E.M. du P.A.L.

20- Relève du détachement aux tranchées dans les mêmes conditions que le 8. Cadres: C^{te} Dumas, L^t Fuvrel, S^t Lieut^{ts} Imbert, Rigoz, Prinet.

21- Le commandement de chaque sous-secteur est assuré par un Col de brigade assisté du Colonel ou V^t Col adjoint.

La relève descendante rentre à 3^h.

Sont nommés sous-Lieut^{ts} à titre temporaire et renvoyés dans l'infanterie: V^t capitaine de Bellecombe au 162^{ème} le M^{al} de V^t Bomange au 154^{ème} le M^{al} de V^t Mattei au 35^{ème}.

22- L'effectif des régiments de cavalerie est réduit de 10 hommes et 10 chevaux par Esc^{on}.

23- Le 2^{ème} Esc^{on} quitte le cantonnement de Mainval pour venir prendre à Sommeville la place de l'Esc^{on} de hussards qui va à Dombasle.

24- Le Com^{te} Cavaille va prendre au secteur le commandement du C. R. 5

25-

26-

27-

28-

29-

30-

1^{er} Juillet 1916

2-

3-

Le médecin Auxiliaire Picoy est nommé Aide-major de 2^e classe.

Une forte reconnaissance ennemie appuyée par des mitrailleuses vient se nuit jusqu'aux fils de fer de Arracourt et de la Safrinière. Elle est repoussée après un vif engagement à coups de canons et de carabines. Le Com^{te} Cavaille est blessé ainsi que le cavalier Gros Delphin du 2^e Escadron.

Le Cap^{te} Pallery parti du 14^e Dragons au rég^t, il prend le commandement du 2^e Esc^{on}. Le rég^t reçoit 7 chevaux du dépôt de Nancy.

Relève du détachement aux tranchées dans les conditions habituelles. Cadres: C^{te} Leenhardt, L^t Girardon, de la Mure, de la Jonquière, S^t Lieut^{ts} Aurantoy.

Retour de la relève descendante à 3^h.

4. Choeaux arrivent au rég^t venant de Niame.

5. Choeaux arrivent au rég^t venant du dépôt de Nancy.
Les cavaliers Roustan, Comte et Chomienne sont cités à l'ordre du régiment.

6.
7. Le Sous L^e Auranson fait avec 25 hommes une patrouille de nuit vers le pont de la route de Réchicourt sur le ruisseau des Saules; la reconnaissance du pont est très habilement effectuée sans incidents par l'adjudant Premier et 5 hommes. La 2^{me} section se retrailleuse au cantonnement à Naise.

8. La même patrouille est recommencée, elle se heurte à une patrouille ennemie. Le M^{al} des S^s de Sallemard est blessé.

9. Des patrouilles ennemies s'avancent de nuit jusqu'aux fils de fer d'Aracourt; l'adjudant Premier et 25 hommes sont envoyés vers le pont de la route de Réchicourt pour leur couper la retraite mais aucune patrouille ennemie ne

vient de leur côté.

10.
11. Le S^t L^e Auranson et le M^{al} des S^s Jonelli sont cités à l'ordre du régiment.

12.
13. 11 choeaux arrivent au rég^t venant du dépôt de Nancy. Le M^{al} des S^s de Sallemard est cité à l'ordre de la Division.

14. Relève du détachement aux tranchées dans les conditions habituelles. Cadres: C^{pt} Palleu - Lieut: Villet, Valuy S^s D^s Grégoire et Charvaz.

15. Retour de la relève descendante à 3^h. Le Commandant Cavaillé relève à Aracourt entre au cantonnement.

16.
17. Le chasseur Monnier est blessé à la tête par un éclat d'obus.

10.

11.

12.

13.

14.

15.

16.

17.

18.

19.

| | | | |
|-----|---|----|---|
| 20. | Le Commandant Cavaille est cité à l'ordre de la Division. | | |
| 21. | La 6 ^e D.C. est relevé dans le secteur d'Einville par la 59 ^e D. Luff. en conséquence tous les éléments détachés au secteur rejoignent le régiment à 3 ^h . Les travailleurs de la ferme Morteau rentrent également. En dehors des incidents signalés plus haut, les tranchées occupées par le rég ^t ont été bombardées chaque jour et de petites patrouilles ennemies sont parvenues plusieurs fois jusqu'aux fils de fer de nos postes d'écoute. | 25 | Instruction |
| | | 26 | - id - |
| | | 27 | - id - |
| | | 28 | - id - |
| | | 29 | - id - |
| | | 30 | - id - |
| | | 31 | - id - |
| 22. | La Brigade légère change de cantonnement. Départ du Régiment à 6 ^h 30 de donner l'aller. Itinéraire: Pédier, aux Salines, Sahaux, Brejeulcamp, Benney, Beintrey. Le 1 ^{er} Escadron va cantonner à Ormelmont le 2 ^e à Blérey. L'EMelle 2 ^e 1/2 Régiment à Vézelize. | 1 | Contingents Instruction |
| | | 2 | - id - Le Sous-Lieut ^e à T.I. Grégoire est nommé à T.I. à la date du 21 juillet. |
| | | 3 | - id - |
| | | 4 | - id - |
| 23 | Installation des cantonnements | 5 | - id - |
| 24. | Les 1 ^{er} , 2 ^e Escadrons changent de canton- | 6 | - id - |

7 Substruction

8 - id -

9 - id -

10 - id -

11 - id -

12 - id -

13. La 6^e J. C. devant changer de zone de stationnement le Régiment reçoit l'ordre de se tenir prêt à quitter ses cantonnements préparant de Vézelise à 7 h. 30; itinéraire: Lirocourt, Geponcourt. Le 1^{er} escadron va cantonner à Bralleville, le 2^e escadron à Germonville, le 3^e régiment à Marainville sur Madon, et l'Etat Major à Batteney.

15 Départ à 6^h; itinéraire: Agrainville, Charney, Fortieux, Chatel, Hadigny-les-Verrières ou cantonnement l'E.M. et le 3^e escadron, le 4^e va à Sircourt, le 1^{er} 1/2 régiment à Badmènil-aux-Bois.

16

17

18

19

20

Substruction

- id -

- id -

- id -

Le 3^e C.C. est chargé de tenir un secteur de tranchées; en conséquence la 6^e J. C. va remplacer la 40^e J. I.

Le secteur de la 6^e J. C. comprend 3 sous secteurs dijtes enf. memel en plusieurs centres de résistance.

Sous Secteur "A" { C.P. de Blanc Etoc } 8^e Post
Pentz-pout des chasseurs { C.P. du gros Heire } Bourdon à pied.

Sous Secteur "B" { C.P. du Village Neire - 39^e Territorial }
Badonjiller { 26^e prapous }
C.P. du Chamois { 17^e prapous }
{ 13^e chasseurs }
C.P. du Haut d'Arbre - 39^e Territorial
C.P. de Badonjillet - 39^e Territorial

Sous secteur "C" { C.P. de Jey Jiller - 2^e 114^e prapous }
St^e Gôle { 39^e territorial }
C.P. du Grand Bois { 11^e Hubards }
{ groupe cycliste }
{ 39^e territorial }

431 - PARIS ET LINOUM. - IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE MILITAIRES HENRI CHARLES LAUREN - T. 505 - 431

Le commandement du secteur est assuré de Baccarat par le Général de Division assisté d'un Général de Brigade cantonné à Neufmaisons; les Sous-Secteurs sont commandés par un Colonel au Secteur Colonel et les C.P. par un Chef d'Escadron.

En conséquence :

Le Colonel de Billy se rend à Badonviller avec le Capitaine Châtel pour prendre le commandement du Sous-Secteur "B"

Le 13^e Chasseurs fournit un escadron pied à terre (composition habituelle) plus une compagnie de télégraphistes ou signaux et trois gradés sapeurs. Le détachement est enlevé en camion autos dans les cantonnements à 16 heures et même à Badonviller.

Commandant. Capitaine Mercadier, Sous-Lieutenant Rigon, Auransan, Castanier

Il relève au C.P. du Chausid une Co^{de} du 161^e d'Infanterie, deux pelotons en 1^{re} ligne, dans les tranchées Valentin (liaison à droite avec les territoriaux du Village-Nègre et Jaquier (liaison à gauche avec le 1^{er} Pragois) deux pelotons en deuxième ligne, un dans la tranchée des Bouleaux, un à l'ouvrage des Tombes Allemandes.

L'emplacement occupé par le Régiment forme un véritable labyrinthe de tranchées et de boyaux. Les lignes allemandes sont à environ 100 mètres des nôtres.

21

22

23

24

25

26

27

Le Régiment change de cantonnements et vient occuper: Bertrichamps, E.M. et le 2^e 1/2 régiment, Chiazelle le 2^e escadron et un peloton du 1^{er} escadron, La Chapelle 2 pelotons du 1^{er} escadron, Fagnouse 1 peloton du 1^{er} escadron, Clairrupt le peloton de mitrailleuses.

28

La relève du secteur se fait à cheval par La Ferme du Rouge-Vêtu, fer. Arzor, les Trois Sapins; départ de l'escadron à 17 heures

cadres: Cap^{te} Dumas, Lieutenants
Carpentier, Blondeau, S^{ts} Lieut^s Imbert et
Prinet
La relève descendante rentre au cantonnement
à 4 heures.

29

30

31

Le peloton de mitrailleurs qui était en
relève de 7^{em} au camp. Indrien (pres de
Neufmaisons) relève au C. P. du Chausois
celui du 26^{em} groupement. Lieut^e Cozon.

1^{er} Septembre

Le Medecin Major Lirasset va assurer
le service médical au C. P. du Grand Bois

2

3

4

Arrivée au Lieut^e Colonel Touzin de la
Maisonnette affecté au régiment du
Capitaine de Gantellet d'Arnières de Galles
passé de 11^{em} Hussards au 13^{em} Chasseurs
comme Capitaine commandant le
P. A. P.

5

Relève aux tranchées dans les mêmes
conditions que la fois précédente.
cadres: Capitaine Feenhardt, Lieut^s
Girardon, Curret, Sout. Lieut^e Grégoire.

6

7

8

9

Suite d'engins de tranchées au Chausois
de 16^h à 18^h.

10

11

La relève des tranchées se fait de jour et
par unités, les deuxièmes lignes seules
étant relevées. Le détachement quitte le
cantonnement à Chépal à 6 heures et se
rend au Village. Jeune hat. Maon -
l'Étape, La Vierge Clarisse.
cadres. Lieut^s de la Jonquière et Carpentier.
La relève descendante rentre au
cantonnement à 13 heures.
Suite d'engins de tranchées au
Chausois de 16^h à 18 heures.

12

Relève de l'équipe de tir du peloton de mitrailleuses, sous Lieut^e de Sallinard. Même activité de l'artillerie de tranchées.

20

21

Le capitaine Chatel repient du secteur.

22

13

Le Médecin Major Lirassot repient du secteur.

23

14

Grés subent bombardement du C. R. du Champs par obus et torpilles de tous calibres de 10" à 12" et de 13" à 14".

24

Relève de l'équipe de tir du peloton de mitrailleuses Lieut^e Cozon

15

Le commandant Capaille ayant comme adjoint le sous-Lieut^e Charrier va prendre le commandement du C. R. du Grand-Bois.

25

Le Médecin Aide Major Gicore va assurer le service médical au C. R. du Grand-Bois.

16

Relève aux tranchées sous les mêmes conditions que la fois précédente. Cadres: Capitaine Galluy, Lieutenants Blondeau, Villet.

26

Les capahes Monnier et Sagnières sont cités à l'honneur du Régiment.

17

Relève aux tranchées sous les mêmes conditions que la fois précédente. Cadres: Capitaine Galluy, Lieutenants Blondeau, Villet.

27

Le Lieut^e Carpentier va relever le Lieut^e de la Mire qui part suivre un cours. Le mitrailleur Froment est blessé.

28

Le capitaine Nissard (mitrailleur) est blessé.

18

Relève aux tranchées. Cadres: Lieutenants Galluy et de la Mire. Le Colonel de Billy repient du secteur.

29

Relève des tranchées. Cadres: Capitaine Mercadier, sous-Lieut^e d'Arnières. Le sous-Lieut^e de Sallinard va relever le Lieut^e Cozon, obligé de s'absenter.

19

431. Paris et Limoges - Imprimerie et Librairie militaires de la Cour de Cassation - 1893

30

Relève des tranchées.
 Cadres: sous-Lieut^{ts} Rigon et Peiret.

1^{er} Octobre 1916

2

3

4

5

6

Relève de l'équipe de tir des mitrailleuses.
 deux brigadiers et 5 capotiers du 8^{me} Régiment
 de chasseurs à pied passent au Régiment.
 Le Médecin Aide Major Pécor rentre au
 Secteur.

7

8

9

10

Le Lieutenant Rigon va reléver aux tranchées
 le sous-Lieut^e de Salinard.

11

Relève des tranchées: cadres. Cap^{ts} Dumas,
 Lieutenant Ferré, sous-Lieut^e Imbert.
 Le Commandant Capaille et le sous-
 Lieut^e Charrier rentrent du Secteur.

12

Relève des tranchées. Cadre: sous-Lieut^e Costantini.

13

14

15

16

17

18

Le sergent Ferrasset part aux tranchées.

19

20

21

22

Le Lieutenant Carpentier est nommé
 Capitaine à titre temporaire au 8^{me} Bom
 de Chasseurs.

- 23 Octobre. Relève des tranchées. Cadres: Cap^{te} Seerkardt,
Lieut^{nt} Gerardon, Sous-Lieut^{nt} Auransan.
24. Relève des tranchées. Cadres: Sous-Lieut^{nt} Grégoire.
25. M^{re} le commandant Bapaille ~~est~~ malade
est épanché sur l'intérieur.
- 26.
27. Le Lieut^{nt} Nerle est affecté au régiment.
28. Le Sous-Lieut^{nt} de Sallmand va relever le
Lieut^{nt} Rogor aux tranchées.
- 29.
30. Le Médecin Major Sérasset rejoint du Secteur.
31. Le peloton de mitrailleuses est retiré des
tranchées il rentre à son cantonnement
en réserve de provision.
- 1^{er} Novembre.
- 2.
- 3.

4. Novembre. Relève des tranchées. Cadres: Cap^{te} Galluy.
5. Relève des tranchées. Cadres: Lieut^{nt} Valluy,
Sous-Lieut^{nt} Rogor.
- 6.
7. Le Lieut^{nt} Blondeau est nommé capitaine
à titre temporaire au 115^e Bataillon de
Chasseurs. Le Lieut^{nt} de la Jonquière va
relever le Lieut^{nt} Valluy aux tranchées.
- 8.
- 9.
- 10.
11. Le Médecin Aide Major Picot va assurer
le service médical aux tranchées.
12. Le Lieut^{nt} Poze est affecté au régiment.
Le peloton de mitrailleuses sous les ordres
du Sous-Lieut^{nt} de Sallmand va relever
au C.P. du Grand Bois le peloton de
mitrailleuses du 11^e Hussards.
- 13.

14. Novembre

15

16

Relève des tranchées. Cadres: Capitaine
Mercadier, Lieut^e Poze, 1^{er} Lieut^e d'Anières

17.

Relève des tranchées: Cadres: Lieut^e Merle.
Sous-Lieut^e Costanière

18

Le Colonel de Billay se rend à Badonviller
avec le Capitaine Chatel pour prendre le
commandement du S.S. "B"

19

20

21

22

23.

Le Médecin Aide Major Gicor reçoit des
tranchées.

24

25 novembre.

Le peloton de mitrailleurs relévé au C.P.
au Grand Bois prend au Bois des
Haies et au Moulin des Toos la place
du peloton de mitrailleurs du 14^e Dragons.
(C.P. de Seuzillet)

26

Suite d'engins de tranchées. Le caporal David
du 3^{me} escadron est blessé.

27

Le Lieutenant Valuy commandant le
groupe de patrouilleurs du régiment. vient
à Badonviller.

28

Relève des tranchées. Cadres: Cap^{ts} Durras.
Lieut^e Ferrer, et Villet, le groupe de patrouilleurs
part parti de la relève montante.

29

Le Lieutenant Valuy et 15 hommes de
son peloton de patrouilleurs font à 17^h30 une
reconnaissance des passages de la Brême.
entre le Morterégro et le Bois de Feys. Ils
retrouvent à 20 heures après avoir accompli
leur mission sans incidents.

29

Relève des tranchées.
Suite d'engins de tranchées.

30

- 1^{er} Décembre. Le Lieutenant *Valley* et 15 hommes font une patrouille dans le bois en avant de *Suetpacci*. Ils rentrent sans incidents.
- 2 Le sous-Lieutenant *Irbert* remplace le Lieutenant *Villet*, aux tranchées.
- 3
- 4 Le sous-Lieutenant *Cigaud* arrive au régiment, il est placé au 2^{ème} escadron.
- 5 Le Médecin Major *Simasset* va assurer le service médical aux tranchées.
- 6
- 7
- 8 Le peloton de mitrailleuses relevé au Bois des Haies et au Maulin des foies prend à *Neujillet* la place du peloton de mitrailleuses du 2^{ème} régiment. Lieutenant *Cozor*.
- 9
- 10 Relève aux tranchées. Cadres: Cap^{me} *Eerhardt* sous-Lieutenant *Rurarsar*.

- 11 décembre 1916 Relève aux tranchées. Cadres: sous-Lieutenants *Grégoire* et *Prinet*
- 12
- 13
- 14 Le commandant *Chabert* arrive au régiment.
- 15
- 16
- 17 Le capitaine *Reyraud* du 2^{ème} escadron est tué d'une balle.
- 18 Le colonel de *Billy* et le capitaine *Chatel* relégués rentrent au cantonnement.
- 19
- 20 Le groupe de patrouilles dans les ordres du Lieutenant *Valley* va s'installer à *Jexonne*.
- 21 Le peloton de mitrailleuses relevé à *Neujillet* prend à *Malgréjean* (C.R. du Gamois) la place du peloton de mitrailleuses du 1^{er} régiment.

22 décembre 1916

Pelote des tranchées. L'effectif de l'écladron pied à terre est diminué de 20 hommes en raison de la présence du groupe de patrouilleurs à FERRIERE
bâches: Capitaine Talley, Sous-Lieut. d'Arnières.

23

Pelote des tranchées. Bâches: Sous-Lieut. Sigaud.

24

Les écladrons sont formés à trois pelotons mais en conservant le même effectif total.

25

26

Le Lieutenant de la Jonquière passe à l'Etat-Major comme officier de renseignement.

27

Violent bombardement des lignes ennemies pour préparer le coup de main sur la Barbiche
Saillant des tranchées allemandes en face de Madreguez
Le Lieutenant Talley et le Maréchal des Logis Chabert font de nuit reconnaître les brèches faites dans les réseaux.

28

Le bombardement continue. A 15^h 45 l'attaque est déclinée; elle est exécutée par les groupes de patrouilleurs des 26^e et 17^e pragons et 13^e chasseurs sous les ordres d'un capitaine du 26^e pragons.

Le peloton de patrouilleurs du régiment commandé par le Lieutenant Talley nettoie la partie droite

de la Barbiche mettant en fuite les derniers défenseurs; le lieutenant Rejollon s'empare d'une mitrailleuse, diverses armes et pièces d'identification sont rapportées.

Cette opération terminée à 16^h 30 s'effectue sans perte malgré une violente riposte d'artillerie et d'engins de tranchées. Seul le capitaine Agostini est ^{très légèrement blessé}
Le Brigadier Guignabert du 3^e écladron est blessé par un éclat de torpille au P. A. des Bouleaux.

29

Le Lieutenant Talley et le groupe de patrouilleurs rentrent au cantonnement.

Les chasseurs Dupuis et Deschomet de faction dans une sappe avariée éboulée par le bombardement de la veille sont attaqués vers 19^h 30 par une patrouille de 5 allemands. Ils soutiennent une lutte corps à corps et sont blessés. Deschomet d'un coup de crosse. Dupuis d'un coup de couteau.
La 6^e J.C. est reléguée dans son secteur de tranchées par la 7^e J.I.

Un détachement du 31^e S^e d'infanterie remplacera le 30 dans la matinée les écladrons pied à terre du C. P. du Chamois.

La 6^e J.C. sera muté par la route à partir du 30.

30

Tous les éléments du régiment détachés au secteur rejoignent leurs cantonnements vers midi.

Le Sous-Lieutenant Charrier passe au
8^{em} cuirassiers à pied.

31

Le régiment part de Thiéville à 7 heures.
Itinéraire: Ménil-sur-Bellejette, Rambouillers,
Vancécourt, Gadoux.

Regroupements: E. M. et le 2^{em} escadron à Dogreville;
1^{er} escadron à Dogreville; 3^{em} escadron et mitrailleuses
à Dompierre; 4^{em} escadron à Sercoeur.

Mutations des Officiers

du 31 Décembre 1915 au 31 Décembre 1916.

Etat-Major:

Colonel de Billy : rien
Lieutenant-Colonel de la Maisonneuve : arrivé au régiment le 2 septembre
Commandant Cayaille : éparti pour maladie le 23 Octobre
Commandant Vételay : parti à l'E.M. du S.C. le 1 Mars
Commandant Chabert : arrivé au régiment le 14 décembre
Capitaine Ferrisse : arrivé au régiment le 7 janvier
passé au 2^{em} groupement le 16 janvier
Capitaine Chatel : rien
Capitaine d'Anières : nommé Cap^{te} hon^{or} le P.H. le 4 sept^{em}
Lieutenant de la Jonquière : parti du 4^{em} escad. à l'E.M. comme
officier de renseignements le 26 décembre
Lieutenant Cozon : parti du 3^{em} escadron au
commandement du peloton de
mitrailleuses le 19 janvier.

Sous-Lieut^{ant} de Sallmard : arrivé au régiment, affecté
au 1^{er} escadron le 23 mai;
parti au peloton de mitrailleuses
le 19 juin.

Lieutenant Bergeron : rien
Lieutenant Feymonie : rien
Médecin Major Simasset : rien
Aide Major Sicor : nommé aide Major à T.T. le 26 juin
Vétérinaire Major Pieux : rien
Aide-Vétérinaire Caffitte : parti au dépôt de chepau de
Maney le 21 février.

1^{er} Escadron.

Capitaine Dumas : rien
Lieutenant Girardot : rien
Lieutenant Vittel : arrivé au régiment le 14 juin.
Sous-Lieut^{ant} Imbert : rien
Sous-Lieut^{ant} d'Anières : rien.

2^{em} Escadron.

Capitaine Sopper : parti à l'E.M. de la 6^e J.C. le 1^{er} Mars.
Capitaine de Mortal : arrivé au régiment le 6 Mars;
parti à l'E.M. au J.A.T. le
19 juin.
Capitaine Galluy : arrivé au régiment le 1^{er} juillet
Capitaine Serpentier : promu capitaine à T.T. au
8^{em} bataillon de chasseurs
le 22 octobre.

Lieutenant *Merle* : arrivé au régiment le 27 Octobre
 Lieutenant *de la Mure* : passé aux autos. command de la
 6^e J. C. le 15 Novembre.
 Sous-Lieut^e *Grégoire* : nommé à titre définitif le 21 juillet
 Sous-Lieut^e *Rigor* : Néant
 Sous-Lieut^e *Sigaud* : arrivé au régiment le 5 décembre.

3^{ème} Escadron :

Capitaine *Seehardt* : Néant.
 Capitaine *de Bastard* : promu capitaine au groupe
 léger le 25 Avril
 Capitaine *Blordeau* : promu capitaine à T.T. au 11^e 5^{ème} 30^{ème}
 de chasseurs le 7. Novembre.
 Lieutenant *Poze* : arrivé au régiment le 12 Novembre
 Lieutenant *Turrel* : arrivé au régiment le 14 juin.
 Sous-Lieut^e *Charrin* : nommé sous-lieut^e à T.T. le 1^{er} Février
 passé au 8^{ème} Bourbaki à pied le 30 décembre.
 Sous-Lieut^e *Rurarsan* : arrivé au régiment le 7 janvier.

4^{ème} Escadron :

Capitaine *Mercadier* : Néant
 Lieutenant *Valuy* : titularisé avec son grade dans
 l'active le 5 Octobre.
 Sous-Lieut^e *Castanier* : Néant.
 Sous-Lieut^e *Grinet* : Néant

*ertes subies par le régiment
 du 31 Décembre 1915 au 31 Décembre 1916*

| | | <u>Mués</u> | <u>Blessés</u> |
|----------------------------|----------------------------|--|---|
| Officiers : | Etat Major. | | { Com ^{te} Capaille - 30 juin - |
| | Etat-Major | | { Coulant - 16 Mars - { Froment - 26 Septembre. { Nissard - 28 Septembre |
| 1 ^{er} Escadron. | | { Rymoz - 28 Février. { | |
| 2 ^{ème} Escadron. | | { M ^{lle} S ^{te} Samouche - 24 Avril. { { Reynaud - 17 décembre { | { Gros-Delphire - 30 juin |
| Troupe | 3 ^{ème} Escadron. | | { M ^{lle} de Sallmarc. 8 juillet { David - 26 Novembre { Brig ^e Guignabert - 28 décembre. |
| | 4 ^{ème} Escadron. | | { Morrier - 17 juillet - { Agostini - 28 décembre { Fini - 29 décembre { Deschomet - 29 décembre |

431. - Percé-Limo 1^{er} - Imprimeur et Libraire militaires Henri Goussier-Lavaurs

le 31 Décembre 1916
 Le Colonel Com^{te} de 13^e Chasseurs.
Henri Biny